Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-200084002-20260605-DCM2026_059-DE

Luitré-Dompierre
DES IDÉES COMMUNES

EXTRAIT DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 JUIN 2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 23

Ouverture de la séance
Présents : 19
Votants : 21
Pouvoirs : 02

Date de la convocation :
29 mai 2026

Date de la publication :
29 mai 2026

Vote :	Pour :	21
	Contre :	0
	Abstentions :	0

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de Luitré-Dompierre se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances (salle Roncevaux 9 rue de la Mairie) sous la présidence de Monsieur **Florian SALMON, Maire**, après convocation en date du **29 mai 2026** transmise de manière dématérialisée aux membres.

Présents :
Adjoints : M. GARDAN - Mme FRESNE - M. GÉHANNIN - Mme ANGÉLIQUE - M. PIVETTE
Conseillers municipaux : M. CHEMINANT - M. LIGER - M. CORBIN - M. PAPINEAU - M. PARIS - M. CHESNEAU - Mme VIGOUROUX QUIOC – Mme MANCEAU - Mme NICOU - Mme MÉRET - Mme CHEMIN É. - M. PETIT - Mme ASCOËT

Excusé(es) : Mme JAMAULT (pouvoir à M. CORBIN) - Mme CHEMIN S. (pouvoir à Mme ASCOËT) - Mme GARDAN - M. TOREL

Secrétaire de séance : Monsieur **Jérôme GÉHANNIN** est désigné secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION N°2026/059 : SENATORIALES – ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :
M. Jean-Luc PIVETTE et M. Gérard GARDAN, Mme Élise CHEMIN et Mme Carole ASCOËT.
La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les listes déposées et enregistrées

Composition des listes :
Liste de Florian SALMON :

- M. SALMON Florian
- Mme FRESNE Annie
- M. GARDAN Gérard
- Mme ANGÉLIQUE Adeline
- M. GÉHANNIN Jérôme
- Mme MÉRET Élodie
- M. PETIT Pierre
- Mme NICOU Angelina
- M. CORBIN Hervé
- Mme VIGOUROUX QUIOC Sabine
- M. LIGER Philippe

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.
Le maire indique que doivent être élus **7** délégués et **4** suppléants.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-200084002-20260605-DCM2026_059-DE

c) Élection des délégués titulaires

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 21
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 21

Ont obtenu :
- ***liste de Florian SALMON*** : 21 voix

Le quotient applicable est : 21 / 7 = 3
La ***liste de Florian SALMON*** obtient : 21 / 3 = 7, soit 7 sièges
Ainsi, les 7 sièges de délégués titulaires ont été attribués.

d) Élection des délégués suppléants

Le quotient applicable est : 21 / 4 = 5,25
La ***liste de Florian SALMON*** obtient : 21 / 5,25 = 4, soit 4 sièges
Ainsi, les 4 sièges de délégués suppléants ont été attribués.

M. le maire proclame les résultats définitifs :
Liste de Florian SALMON : 11 sièges (7 titulaires ; 4 suppléants)

De rappeler que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance le 05/06/2026
Pour expédition conforme
Le Maire,

Florian SALMON